

Éducation à la sexualité.

La Commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale a auditionné avec la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, Mme Danielle Bousquet, Présidente du Haut-Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes sur le rapport intitulé "***L'éducation à la sexualité : répondre aux attentes des jeunes, construire une société d'égalité femmes-hommes***".

Intervention du député Hervé Féron :

\*\*\*

Ma question porte sur la première partie et son chapitre 1 concernant « La sexualité des jeunes aujourd'hui ». Dans le point 3 sur les outils numériques, vous évoquez le rôle des réseaux sociaux virtuels comme Facebook dans l'amplification des humiliations et des harcèlements en ligne. Le cyber-harcèlement est évidemment un sujet essentiel lorsque l'on évoque les Technologies de l'Information et de la Communication et la sexualité des jeunes. Mais vous n'évoquez pas les récentes applications de rencontre d'un soir comme Tinder. Aujourd'hui, plus de jeunes qu'on ne le pense utilisent ces applications, y compris au lycée, ces outils virtuels pouvant mener à des pratiques sexuelles bien réelles et non sans risques physiques mais aussi psychiques.

Ces applications ont-elles, selon vous, vocation à durer ? Encore plus que les sites de rencontre, leur valorisation de l'instantanéité ne contribue-t-elle pas à déshumaniser les rapports sexuels, et par-delà les rapports humains ? **Une sensibilisation au cours des trois séances annuelles d'éducation à la sexualité dans les collèges et les lycées pourrait-elle aider les jeunes à prendre du recul par rapport à ces applications qui cartonnent ?**

Votre rapport, qui s'intitule *L'éducation à la sexualité : répondre aux attentes des jeunes, construire une société d'égalité femmes-hommes*, ne s'intéresse pas seulement à l'égalité femmes-hommes et aux discriminations sexistes, mais en même temps aux discriminations homophobes, qui vont souvent malheureusement de pair. J'ai remarqué que le mot « homophobie » revenait même plus souvent que le mot « homosexualité », en tant bien évidemment qu'obstacle à l'homosexualité. Sur la question de l'homosexualité, je crois néanmoins que l'éducation à la sexualité ne devrait pas se limiter à battre en brèche les discriminations homophobes.

**Ainsi, les séances d'éducation à la sexualité devraient faire comprendre aux jeunes leur droit à vivre leur orientation sexuelle sans souffrir de discrimination, mais également les aider à l'accepter de manière positive.**

Vous pointez dans votre rapport le rôle prépondérant pris par Internet dans la recherche

d'informations sur la sexualité, grâce à l'avantage de la confidentialité et de la disponibilité qu'il propose. Cependant, il apparaît très clairement que la plupart des sites voulant apporter des réponses ne font que desservir les utilisateurs, en fournissant des informations erronées ou culpabilisantes, banalisant la violence sexuelle ou les stéréotypes sur l'identité sexuelle. Le site [www.doctissimo.fr](http://www.doctissimo.fr) en est le symbole : on y trouve n'importe quoi puisqu'il permet à n'importe qui de répondre aux questions posées par d'autres individus, toujours de manière entièrement anonyme.

**Ne faudrait-il pas modérer certains sites pour des motifs d'intérêt public et en valoriser d'autres grâce à une labellisation publique approuvant leur contenu ?** En outre, comment inciter les jeunes à aller se renseigner ailleurs que sur Internet en matière d'éducation à la sexualité ? Le planning familial fête ses soixante ans ce mois-ci, alors même que les propos de politiques inconscients et populistes<sup>[1]</sup> visent à remettre son action en cause.

**Ne pensez-vous pas au contraire que, plus que jamais, un renforcement des moyens financiers des plannings familiaux serait nécessaire, et qu'une meilleure communication sur Internet serait la solution pour renforcer leur action auprès des jeunes ?**

\*\*\*